

tiques ne renseignent guère. L'une des difficultés que présente le calcul des poids, chose bien compréhensible, c'est qu'une forte proportion du trafic s'effectue à la charge et non au poids. La statistique des voyageurs semble passablement complète, peut-être parce qu'il est tenu compte des billets vendus et que l'unité n'est pas aussi complexe que pour les marchandises.

8.—Trafic du voiturage motorisé, 1946 et 1947

NOTA.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de \$20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de \$3,000 à \$20,000. Les sociétés qui font principalement de l'entrepasse sont exclues.

Détail	Marchandises				Voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits		1946	1947	1946	1947
	1946	1947	1946	1947				
Voyageurs—								
Trajets réguliers—								
Interurbains et ruraux.... nomb.	441,720	197,813	—	—	101,708,443	106,718,144	102,150,163	106,915,957
Urbains.... " "	—	—	—	—	153,770,931	170,273,634	153,770,931	170,273,634
Service spécial et loué—								
Interurbain et rural.... nomb.	—	4,428	—	—	4,977,664	3,515,963	4,977,664	3,520,391
Urbain.... " "	—	—	—	—	142,918	941,455	142,918	941,455
Totaux, voyageurs... nomb.	441,720	202,241	—	—	260,599,956	281,449,196	261,041,676	281,651,437
Totaux, marchandises—service interurbain et rural... tonnes	10,146,356	11,587,021	1,632,762	1,357,056	112,124	69,634	11,891,242	13,013,711

Accidents d'automobile.—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de statistiques complètes pour toutes les provinces. La Division de la santé et du bien-être du Bureau de la statistique réunit les données sur les pertes de vie dues aux accidents d'automobile, et celles-ci sont indiquées au tableau 9. Une comparaison directe de ces statistiques provinciales n'a guère de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité du trafic, etc., mais, afin de placer les provinces sur une base à peu près semblable, la moyenne de personnes tuées pour 10,000 automobiles immatriculées a été disposée en tableau. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement les différences d'utilisation, de climat, de routes, de modèles de voitures de tourisme, etc., qui sont autant de facteurs dans les accidents.

Le tableau 10 donne le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents d'automobile déclarés par la Division des véhicules automobiles des gouvernements provinciaux. Il est fort possible que des personnes déclarées blessées par les autorités provinciales meurent de leurs blessures par la suite et figurent comme mortes aux statistiques vitales du tableau 9, et aussi que des accidents, survenus tard en décembre et ayant la mort pour résultat, soient attribués à décembre par les autorités provinciales, mais à janvier de l'année suivante dans les statistiques vitales. En conséquence, les chiffres des morts accidentelles, présentés aux tableaux 9 et 10, ne sont pas absolument concordants.